



## Amendes et condamnations pécuniaires alors jamais eu de pv

Par **siham69**, le **25/10/2011** à **13:35**

Bonjour,

Je m'adresse à vous ce jour car je n'arrive pas à trouver vers qui m'adresser.

J'ai reçu un courrier d'amendes et condamnations pécuniaires" à payer sous 8 jours (sans recommandé) pour 2 délits en date du 26/03/2010. Je n'ai jamais eu d'infractions à cette date. La voiture est immatriculé au nom de mon papa et à cette période c'était moi qui avait la voiture et j'allais au travail, le parking est gratuit la bas, et rebelote chez moi aussi. Je n'ai aucune info concernant les pv, comment faire dans un premier temps pour récupérer les pv et voir où l'infraction a été commise ?

Merci par avance